



CTSD du 22 mars 2019

Mme l'IA-Dasen 31,
Mme la Vice-Présidente du CD 31,

Dès l'annonce de la répartition de la dotation allouée à notre département, nous savions que le niveau collège allait souffrir. Les projections que nous envoient nos collègues le confirment. Les classes à 30 élèves sont la norme, parfois des refus d'ouvertures quand la moyenne est supérieure à 30 sur un niveau et, bien entendu, toujours la non prise en compte des effectifs ULIS dans les effectifs de l'établissement malgré l'objectif louable d'intégration de ces élèves. Chacun connaît la position attentive de l'UNSA Education sur la question de l'école inclusive. Chaque enfant handicapé est de droit un élève, il a le droit à la même considération que les autres. Ne pas comptabiliser les élèves d'ULIS dans les effectifs est un choix incohérent avec le principe de l'école inclusive. La qualité de l'accueil réservée à ces élèves est également centrale : il n'est pas question de mandater le CD 31 pour aménager des placards dans certains établissements afin de créer des ULIS.

La dégradation des conditions de travail des personnels enseignants et non enseignants est nette, la dégradation des conditions d'apprentissage de nos élèves l'est tout autant. La différence de considération pour l'école avec le précédent mandat politique est flagrante.

Enfin il nous faut avoir un mot sur le projet de refonte de la mixité sociale à Toulouse. La très récente visite de Mme DUBOS, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, dans un des collèges partie prenante de ce projet nous confirme, s'il y en avait encore besoin, la haute dimension de ce projet Haut Garonnais. A cet égard, l'absence de dotation fléchée pourtant unanimement demandée est incompréhensible. Sur le terrain, cela s'en ressent surtout au collège R. Badiou où les 3^e de l'an prochain auront, d'après la dotation actuelle, 17h de moins en HP. Des groupes de français,

mathématiques ou LV vont disparaître. Le CDI ne serait ouvert que 3 demi-journées par semaine suite au découpage avec le collège Bellefontaine. Pourquoi de tels choix ?

Il paraît également évident que le choix de laisser une cohorte de 3^e seule dans l'établissement n'était pas le bon choix. Quelle tristesse que cet établissement fantôme avec quelques élèves et quelques personnels autour d'eux... Pour Bellefontaine, il faudra retenir ces leçons, définir un schéma dès cette fin d'année pour les 3 ans à venir, et surtout, se tenir au schéma retenu. Le CD 31 a montré qu'il pouvait et savait organiser la concertation, dès le prochain comité mixité il faudra mettre ce sujet à l'ordre du jour et trancher rapidement.

Pour terminer, le premier mouvement des personnels de direction du 29 mars nous informe que des postes implantés dans des collèges participant du projet mixité sociale accueilleront de nouveaux chefs d'établissement. Compte tenu du caractère très particulier de ces collèges, tant par la diversité du public accueilli que par l'organisation souvent complexe à mettre en œuvre, l'UNSA Education compte sur l'accompagnement anticipé et bienveillant que Madame la DASEN de la HAUTE GARONNE et ses services pourront mettre en œuvre, afin que les relais nécessaires se fassent dans les meilleures conditions possibles.

